Ecrit par Echo du Mardi le 23 octobre 2020

Aménagements cyclables à Réalpanier : des déviations à compter du 26 octobre



Débutés en juillet dernier, les travaux d'aménagements cyclables au carrefour giratoire de Réalpanier se poursuivent avec des déviations mises en place à partir du lundi 26 octobre.

Le Département de Vaucluse va réaliser prochainement les trois plateaux traversants qui permettront de réduire la vitesse des véhicules dans l'anneau du giratoire. Pour les besoins du chantier, des déviations ponctuelles seront mises en place à compter du lundi 26 octobre et jusqu'à fin novembre pendant 16 nuits, uniquement entre 19h30 et 7h, afin de ne pas perturber la circulation routière.

Pour rappel, le Département de Vaucluse et la Ville d'Avignon aménagent le carrefour giratoire de Réalpanier ainsi que le carrefour entre l'avenue de l'Amandier et la rue Claude Chabrol à Avignon, afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Ces aménagements permettront de sécuriser la liaison entre le centre-ville d'Avignon via le chemin des Canaux, le tracé provisoire de la véloroute ViaRhôna en direction du Pontet et Sorgues ainsi que la RD 28 et d'assurer la sortie de l'agglomération avignonnaise vers Pernes-les-Fontaines / Carpentras et le Mont Ventoux. Le coût total des travaux est

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 23 octobre 2020

chiffré à 720 000 € HT (864 000 € TTC), financés à la fois par le Conseil départemental de Vaucluse et la commune d'Avignon.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !